

Parc national de forêts

Fiche mission Service Civique

Education à l'environnement et au développement durable

Objectifs de la mission :

- Sensibiliser le public scolaire et le grand public au respect et à la protection de l'environnement
- Développer les actions de sensibilisations auprès des écoles et du grand public
- Faire connaître le Parc national de forêts et ses activités

Structure d'accueil :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. Le territoire du parc national s'étend actuellement sur 107 communes, dont 60 concernées par le cœur du parc.

L'établissement public du Parc national de forêts compte actuellement 30 agents.

Intérêt pour le volontaire :

Participer au développement du Parc national de forêts.

Contribuer à une mission d'intérêt général.

Découvrir le fonctionnement d'un parc national et l'ensemble des corps de métiers

Rencontrer les partenaires pour se constituer un réseau

Participer aux divers évènements.

Intérêt pour la structure d'accueil :

Apport de nouvelles idées.

Les jeunes engagés dans la protection de l'environnement deviendront des ambassadeurs de leur génération, ils porteront un message avec un impact plus fort.

Sortir du cadre institutionnel pour inventer de nouvelles actions / animations.

Intérêt pour la société / les publics :

Toucher un maximum de publics diversifiés : scolaires et grand public.

Promouvoir le développement durable, la transition écologique et les valeurs citoyennes de partage, d'intérêt commun, de protection et de valorisation des biens communs.

Montrer l'engagement des jeunes

Investir les populations et publics dans le développement du Parc national de forêts.

Missions :

Le/la volontaire auront pour missions principales :

- Création d'outils pédagogiques sur les thèmes du développement durable, de la protection de l'environnement et de la forêt.
- Prise de contact avec les écoles pour la mise en place d'animations, animation de séances d'information et de sensibilisation auprès des écoles et dans les classes.
- Accompagnement et animation des sorties nature des classes et des sorties organisées pour le grand public (en binôme avec un agent du Parc ou avec un agent mutualisé de l'ONF).
- Sensibilisation des élèves et des écoles aux objectifs de développement durable de l'agenda des Nations-unies pour 2030.
- Participation aux journées internationales des forêts, ou autres manifestations du même type, par la mise en place d'actions et d'évènements spécifiques.
- Participation à la vie de la structure du Parc national (réunion d'équipe, groupes de travail, etc)

Lieu de la mission :

Siège administratif situé à Arc en Barrois, locaux annexes à Chateaufvillain, Leuglay et Auberive.

Déplacements et animations sur tout le territoire du Parc national, et communes limitrophes, à cheval sur les départements de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or.

Conditions d'accueil :

Le/la volontaire aura accès à un bureau avec ordinateur, connexion internet. Accès au matériel nécessaire à la création des animations. Accès au parc de véhicules de service pour les déplacements.

Interlocuteurs :

Les volontaires seront en contact avec les élus, les salariés de Parc national ainsi qu'avec les enfants des écoles du territoire, le grand public (habitants ou touristes) et des partenaires.

Durée de la mission :

Début de mission souhaité le 01/10/2022 pour une durée de 8 à 9 mois.

24h/semaine

Mission possible occasionnellement le week-end.

Evènements à prévoir : participation éventuelle à des salons sur lesquels le Parc national dispose d'un stand, semaine du développement durable, journées internationales des forêts et autres évènements locaux (marchés, etc.)

Formations

- Formation civique et citoyenne
- Formation au PSC1
- Formation d'intégration à la structure
- Possibilités de formations proposées par la structure.

Note sur la mission :

Le volontaire n'est jamais placé en situation d'encadrement ou d'animation qui suppose un diplôme professionnel.

La mission pourra être amenée à évoluer en fonction des compétences, envies et intérêts du volontaire, en accord avec la structure.

Tuteurs et modalités du tutorat :

Le volontaire aura un tuteur au sein de la structure d'accueil et un tuteur au sein de la fédération Ligue de l'Enseignement.

Des entretiens réguliers seront faits entre les tuteurs et le volontaire.

Tuteur dans la structure : Franck JURY, Chargé de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable

Tutrice Ligue : Fidéline CLAUDE, responsable service civique.

Déplacements envisagés:

Déplacement à prévoir sur le territoire du Parc national et limitrophe. Véhicule sur place mis à disposition.

Prérequis:

Intérêt pour l'environnement, la nature, le développement durable.

Autonomie, esprit d'équipe, sens du relationnel, esprit d'initiative.

Permis B impératif.